



Editorial P. 1

Écho du Ce.R.A.I.C. P. 2-3
Le Service Social du
Ce.R.A.I.C.

Infos - A vos agendas P. 4

N° 8 - Octobre 2007

asbl Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre - 43, rue Dieudonné François à 7100 Trivières
Tél. : 064/23.86.56 - Fax : 064/26.52.53 - E-Mail : ceraic@swing.be

Editorial

L'action du Ce.R.A.I.C., comme lieu d'accueil et d'écoute, de soutien, d'information et de formation, s'inscrit dans une logique générale de garantie du lien, et plus largement de la cohésion sociale. Cela suppose le déploiement d'activités entendues comme leviers d'égalité des droits, et à ce titre, doivent bénéficier du soutien des institutions publiques en vue d'une reconnaissance accrue de tous les citoyen(ne)s, et singulièrement de celles et ceux d'origine étrangère. Ces missions nécessitent aussi un partenariat avec le monde associatif, en fonction d'attentes et de besoins exprimés et relayés comme autant de garanties de reconnaissance des liens sociaux et culturels au sein d'une même cité ou communauté interculturelle.

En charge depuis juin dernier de la présidence du Ce.R.A.I.C., il m'incombera de renforcer, chaque fois que cela sera nécessaire, toutes les actions qui s'inscrivent et s'inscriront dans ces principes généraux. Il me tiendra particulièrement à cœur de soutenir et de défendre la cohérence globale et la durabilité des projets. Et de souligner les liens structurels avec certains axes de politiques à caractère régional ou aux retombées supra-communales, y compris la question pendante de la politique des grandes villes.

Dans cette perspective, il est primordial que le Ce.R.A.I.C. se charge de toute personne (d'origine) étrangère, quel que soit son parcours migratoire, afin de retisser avec elle et sur base de sa situation administrative, les liens nécessaires avec les institutions garantes de ses droits, et portant, les liens suffisants pour l'intégrer dans le cadre législatif en vigueur.

Compte tenu du contexte actuel de perte de repères, cet accompagnement individualisé est essentiel à nos missions : pour la personne elle-même, ses proches et ses relations actuelles et futures dans notre région, mais aussi plus globalement, pour notre communauté interculturelle commune.

Aux côtés d'autres projets déployés par le Ce.R.A.I.C. - de la formation aux actions de relais ou de médiation - vous aurez le loisir dans ce numéro de découvrir le Service Social, qui produit et rend disponible une information précise sur les questions socio-juridiques concernant les personnes étrangères ou d'origine étrangère. Le cas échéant, celles-ci pourront bénéficier d'un service individualisé. Quel que soit le parcours ou le statut, aucune d'entre elles ne sera en position de sujet mais de citoyen(ne). Chacune d'entre elles pourra, avec une information de qualité, devenir citoyen actif.

Michel Di Mattia

Echo du Ce.R.A.I.C.

Le Service Social du Ce.R.A.I.C.

Le service social du Ce.R.A.I.C., un service spécialisé.

Une des missions du Ce.R.A.I.C. est "le développement d'activités individualisées d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère par l'accompagnement, l'orientation et la formation".

C'est dans le cadre de cette mission que se situent les actions du service social.

Fin 1999, le Gouvernement belge décidait de mettre sur pied une campagne visant à régulariser les sans-papiers présents sur le territoire depuis plus de 3 ans pour les familles avec enfants scolarisés et depuis plus de 4 ans pour les célibataires.

Dans le cadre de cette campagne, notre service social a été sollicité par des sans-papiers présents sur son territoire de compétence afin de les accompagner dans les démarches relatives à cette régularisation, non pas pour compléter leurs dossiers de demandes de régularisation, mais pour un soutien, un accompagnement social tant en amont qu'en aval de la décision du Ministère de l'Intérieur.

Avec le temps, nous avons, par des formations professionnelles spécifiques (internes, ADDE, ...), acquis une certaine expertise en ce qui concerne la législation relative aux personnes étrangères quelle(s) que soit(soient) leur(s) demande(s) et leur statut (demandeur d'asile débouté, personne étrangère établie, personne en statut précaire, ...).

C'est par ce prisme, plus juridique, que nous proposons un accompagnement spécifique aux personnes étrangères. Nos interventions consistent en un suivi des demandes de visa court ou long séjour, de régularisation de séjour, de regroupement familial, d'établissement, de naturalisation, de cohabitation, de mariage

Nous prenons en charge toute personne étrangère à n'importe quel moment de son parcours migratoire, clarifions dans un premier temps sa situation administrative pour ensuite lui permettre de recouvrer les droits y afférents, dans les limites de la législation en vigueur.

Cette clarification préalable est indispensable pour assurer un travail de qualité, dont le volume peut être extrêmement variable d'un dossier à l'autre.

Parfois, nous nous heurtons à des situations face auxquelles nous sommes très démunies ... l'absence d'existence juridique prive la personne de nombreux droits humains élémentaires

Ensuite, il est important de souligner que notre intervention ne se limite pas à la réorientation des demandeurs

vers d'autres services, mais bien en une prise en charge consistant en un traitement et un suivi de dossiers.

Ce travail s'effectue en général sur le long terme en raison des délais de traitement des demandes par l'Office des Etrangers.

Nous n'avons absolument pas la prétention de nous substituer aux différents acteurs présents dans le parcours d'un nouvel arrivant sur le territoire belge (avocats, juristes, Fedasil, CPAS, Administration Communale, ...) mais travaillons en étroite collaboration.

C'est la raison pour laquelle, au fil du temps, nous avons réussi à mettre en place un réseau de partenariat avec un bureau d'avocats spécialisés en Droit des Etrangers, le Centre pour l'Egalité des Chances (pour les aspects relatifs à la discrimination), Santé en Exil (le public-cible étant particulièrement fragilisé tant par son parcours migratoire que d'insertion) et bien d'autres encore au fil des demandes.

De même, nous collaborons de manière régulière avec les services "ILA" des CPAS de notre territoire de compétence et les Administrations Communales.

C'est dans cette complémentarité qu'un réel travail d'accompagnement de qualité peut être mis en place.

Par ailleurs, notre intervention n'impliquant aucun rapport d'ordre financier ou matériel avec les bénéficiaires, la relation d'aide s'installe aisément et peut se construire dans le temps. Nous avons la liberté d'être présentes en amont, en aval et pendant le parcours migratoire de toute personne étrangère.

Nous ne manquons pas de travail, loin de là ...

La preuve en est qu'en seulement 3 ans, le nombre de dossiers ouverts, traités et suivis de manière récurrentes n'a cessé d'augmenter.

En 2004, nous avons traité 50 dossiers, une seconde assistante sociale a rejoint le service au mois de novembre eu égard à la demande.

En 2005, nous avons traité 131 dossiers, 126 en 2006 et 80 en date du 01/09/2007.

Les dossiers ouverts peuvent l'être pendant plusieurs années, c'est pourquoi l'assistante sociale ayant en charge la gestion du service d'Interprétariat Social, n'ouvre plus de nouveaux dossiers, mais continue à effectuer le suivi des dossiers précédents.



Par décret, notre compétence se limite à un territoire défini. Nous devons donc refuser des demandes provenant d'autres régions de la Province de Hainaut.

Enfin, nous avons la chance, dans le cadre de notre travail, de bénéficier des services du SeTIS interne (Service de Traduction et d'Interprétariat Social) qui nous permet de faire un travail en profondeur dans la langue maternelle des bénéficiaires.

En conclusion, le service social du Ce.R.A.I.C. a acquis une expérience spécifique qui en fait aujourd'hui un service unique et spécialisé en ce qui concerne les personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Claude GIOVANARDI et Réjane FRENAIS,
Assistantes sociales au Ce.R.A.I.C.

Service Social

Madame Claude Giovanardi

Tél.: 064/23.86.57

GSM : 0498/354.130

Madame Réjane Frenais

Tél.: 064/23.99.61

GSM : 0498/178.117

43, rue Dieudonné François
7100 Trivières

Permanence au Centre Ville

22, Rue de la Loi - 7100 La Louvière

(uniquement sur rendez-vous)



Infos - à vos agendas...

"Penser l'accueil autrement" jeudi 11 octobre 2007

Le Ce.R.A.I.C. et Annoncer la Couleur en Province du Hainaut vous invitent le **11 octobre 2007** à une journée de sensibilisation "Penser l'accueil autrement"

à **La Maison des Associations - 22-24, Place Sansart à 7100 La Louvière** de 8h45 à 16h00.

Réservations (indispensables) : 064/23.86.56

Pour tout renseignement :

Madame Pina Lattuca - Coordinatrice pédagogique au Ce.R.A.I.C. - 064/23.86.51

Démarches des demandeurs d'asile et des sans-papiers du 15 au 26 octobre 2007

En partenariat avec la Bibliothèque Provinciale du Hainaut, La Ligue des Familles et Annoncer la Couleur, le Ce.R.A.I.C. propose aux classes de secondaire des **animations sur les démarches des demandeurs d'asile et des sans-papiers**. Ces animations seront accompagnées de témoignages, de documentations et d'une exposition photos.

Exposition photos "**Les Sans-papiers**" de Véronique Vercheval
Bibliothèque Centrale Provinciale du Hainaut - Salle des Périodiques
Rue Rêve d'Or, 30 à 7100 La Louvière - tél. 064/31.25.00

Pour tout renseignement et réservation :

Madame Pina Lattuca - Coordinatrice pédagogique au Ce.R.A.I.C. - 064/23.86.51

Etude sur le 3ème âge de l'immigration le 17/10/2007 de 9h à 13h.

En partenariat avec le CRIC et la FECRI, Le Ce.R.A.I.C. a mené un travail d'identification des préoccupations du troisième âge de l'immigration. La finalité de cette étude est de sensibiliser et d'interpeller nos pouvoirs publics.

Une **matinée de présentation** va être organisée

à **La Maison pour Associations**
80 Route de Mons à 6030 Marchienne-au-pont.

Pour tout renseignement :

Madame Coralie Ramirez (CRIC) - Tél. 071/20.95.00 - info@cricherleroi.be

Monsieur Erlugrul Tas - Coordinateur pédagogique au Ce.R.A.I.C. - 064/23.86.59

Semaine interculturelle à Soignies du 22 au 26 octobre 2007

Cette année encore, pour la semaine interculturelle à Soignies, nous vous donnons rendez-vous :

"Adieu l'Europe"

Le **jeudi 25 octobre à 20h** à la Salle des Carmelles, rue Tour Bras de Fer à Soignies
pour le spectacle de Hortense Ouedraogo

Réservation et renseignement : Madame Laurence Destrebecq - Assistante Sociale CRIC - 067/34.81.76

"Les demandeurs d'asile"

Animations à disposition des classes pour comprendre d'où ils viennent, pourquoi ils sont là et quel est leur parcours en Belgique. Animations proposées par le CPAS de Soignies (CRIC) associé au Ce.R.A.I.C., à l'École d'Alphabétisation de la Ligue des Familles, à la Bibliothèque Provinciale du Hainaut et au Programme d'Annoncer la Couleur.

La **journée du jeudi 25 octobre** à la Chapelle St Roc, rue de l'École Moderne à Soignies

Réservation et renseignement : Madame Martine Sibille - Assistante Sociale CRIC - 067/34.81.64

Si j'étais Député(e)... du 7 au 27 novembre 2007



La Maison de la Laïcité en collaboration avec différents organismes propose **une exposition et un jeu de rôle autour du fonctionnement de la Chambre des représentants** au Lycée technique Maurice Herlemont - Rue Paul Pastur 1 - 7100 La Louvière pour un public de jeunes (à partir de 16 ans) et d'adultes.

Infos et réservations (indispensables) : 064/84.99.74

Pour tout renseignement :

Monsieur Bertrand Tréfois - Directeur de la Maison de la Laïcité

124 rue Warocqué - 7100 La Louvière - tél. 064/84.99.74 - trefois@laicite-lalouviere.be

Madame Pina Lattuca - Coordinatrice pédagogique au Ce.R.A.I.C. - 064/23.86.51



Vous êtes sensible(s) à ce bulletin d'information, vous avez des remarques, des idées à formuler, vous voulez participer activement à son développement, n'hésitez pas !

Contactez-nous

Ce.R.A.I.C., Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre - 43, rue Dieudonné François à 7100 Trivières

Tel. : 064/23.86.56 - Fax : 064/26.52.53E - Mail : cersic@jewing.be

Jean-François Dellière, 064/23.86.59 - Anne Costa, 064/23.86.52

Trimestriel soutenu par :

Le Ministère wallon de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des chances
L'imprimerie Godot Graphic - Chaussée de Nivelles, 77 - 7170 Marage - 054/55.84.72

